

Département
de la Somme

Arrondissement
d'Abbeville

Canton de Rue

Ville de Fort-Mahon-Plage

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal du 20 juillet 2010

**10.69) Avis du
Conseil Municipal sur
la liaison ferroviaire
Roissy Picardie**

L'an deux mille dix, le vingt du mois de juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky TISON, Maire de la Commune en suite de convocation du 12 juillet 2010.

Etaient présents et formant la majorité, l'ensemble des membres en exercice, en l'absence de M. LEBON Hervé, excusé, procuration à M. RAMPINI Patrice, de Mme BAILLY Isabelle, excusée, procuration à M. BAILLET Alain, de M. JOURDAN Thierry, excusé, procuration à M. TISON Jacky .

Secrétaire de séance : Madame Dominique CHU-BOULARD.

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée du projet de liaison ferroviaire Roissy Picardie.

Il souligne l'aspect essentiel et majeur de ce projet pour le développement et l'aménagement du territoire en Picardie, qui aurait un réel impact sur le littoral de la Picardie.

En tant que commune touristique du Littoral Picard, la ville de Fort-Mahon-Plage doit pouvoir s'appuyer sur ce réseau ferroviaire européen électrifié et de lignes à grande vitesse pour compléter et désenclaver le dispositif autoroutier A16/A28.

Le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ledit projet.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, souhaite apporter une contribution positive au débat public sur la liaison ferroviaire Roissy Picardie.

nombre de conseillers
- en exercice : 15
- présents : 12
- ayant délibéré : 15

date de convocation
12 juillet 2010

**compte rendu
affiché le :**

**Acte rendu exécutoire
suite de son dépôt en
Sous-Préfecture
d'Abbeville,**

le : 22 JUIL. 2010

**et de sa publication
le : 23 JUIL. 2010**

**Le Maire,
Jacky TISON**



**Fait et délibéré en séance, les
Jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
le Maire,**

Jacky TISON